

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE TIARET
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 408015000014082

**Projet : Réhabilitation de la cité belle vue à partir de la polyclinique
belle vue vers le rond –point Zaaroura (commune de Tiaret)**

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 28/2026 paru dans les quotidiens nationaux : «Le Patriote » et «الجمهورية» du 09/04/2026 et, relatif au projet cité ci-dessus, qu'à l'issue de la procédure d'analyse et D'évaluation des offres et Conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les résultats sont les suivants :

PROJET	ENTREPRISE	MONTANT APRES VERIFICATION EN DA/ (T.T.C)	NIF	Délais d'exécution	Note Technique	CRITERE DE CHOIX
Réhabilitation de la cité belle vue à partir de la polyclinique belle vue vers le rond –point Zaaroura (commune de Tiaret)	EURL ETP FEGHOULI AHMED	60 803 050.00 DA	001214042329013	04 MOIS	100	MOINS DISANT

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours, qui doit être obligatoirement déposé auprès du secrétariat de la commission de wilaya des marchés publics contre un récépissé de dépôt dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires et les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs candidatures , offres technique et financière , son invites à se rapprocher de nos services au plus tard Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire au marché , pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

LE DIRECTEUR